



Discorde entre l'avocat et le notaire... Qui dit vrai?

Par **MisShirley**, le **21/10/2013** à **07:58**

Bonjour,

Mauvaise entente entre la notaire et l'avocat...tres compliqué nous sommes un peu perdus...

J'ai crée une SCI avant mariage avec mon mari (co gerant tous les deux) et nous avons achete une maison apres mariage sous regime de la communauté, je divorce a l'amiable, (nous sommes d'accord sur tout car nous nous entendons tres bien) hors la notaire a mis la SCI dans le partage ce qui augmente considerablement les frais....

L'avocat nous dit qu'elle n'a pas a l'inclure car elle a ete cree avant mariage que c'est une faute et la notaire reste sur sa position et ne veut pas enlever la SCI, (nous avons deja signé le partage sans la presence de notre avocat, et la grosse erreure de notre part! la notaire ne veut refaire ses escrit et ne veut plus parler a l'avocat, elle veut maintenir ses escrits et nous reclame 18000€, ca fait trois mois que nous reclamons un reçu pour un premier virement de 5700€, et le detail des frais de ces dits 18000€ Pour savoir a quoi cela correspond.

Elle dit vouloir nous bloquer notre divorce que l'on doit aller jusqu'au bout...

j'espere mettre bien exprimer car ma situation est difficile et je gere pas du tout, etant donne que les deux hommes de lois ne s'entendent pas....

Mes questions sont:

Doit on inclure la sci dans le partage? Ou puis je demander de refaire ses escrits en enlevant la sci?

Suis je dans mon droit demander un reçu de la sommes deja versee?

Puis je demander le detail de ses frais notariés?

Merci de votre reponse car nous ne voyons plus la fin de ses demarches 'd'autant qu'il nous ait difficile de donner ce montant en sachant que nous pouvions l'eviter...